



Siège : 11, rue des Ursins 75004 PARIS

Courriel : fpip-eurocop@gmx.fr

Site : www.fpip-police.fr

Lu pour vous

On nous dit que la police tire sur les Arabes ! Il lui arrive juste de tirer sur des délinquants...

2 novembre 2015 par Benoît Rayski : historien, écrivain et journaliste de atlantico.fr

On croyait que la banlieue avait été transformée en terrain de guerre par les heureux détenteurs de kalachnikovs. Eh bien pas du tout : on a crié samedi 31 octobre dans les rues de Paris que ce sont les flics qui tuent.

Ils étaient plusieurs milliers à défiler dans la capitale pour défendre leur “dignité”, protester contre le “racisme” et dénoncer les policiers “assassins”. A la tête de la manifestation : Amal Bentounsi, présidente du collectif “Urgence : la police assassine”. Elle a donné de la voix et télévisions et radios l’ont aimablement répercutée : “en France si vous n’avez pas la bonne couleur de peau vous pouvez mourir aux mains (sic) de la police”. Ayant décidé d’être daltonien je n’ai pas, hélas, les capacités de reconnaissances visuelles de Mlle Bentounsi...

La porte-parole d’ “Urgence : la police assassine” a, il y a quelques années, perdu un frère effectivement tué par un policier.

Le bulletin scolaire (il avait l’âge d’en avoir un) du frère de Mlle Bentounsi, Amine, est intéressant. Car c’est sa mémoire, entre autre, que célébrait la manif de samedi. **Il était bien connu des services de police, mais tout à fait inconnu de l’Education nationale.**

A 15 ans, Amine Bentounsi fut condamné à cinq mois de détention pour “dégradations dangereuses” commises quand il avait 13 ans. A 17 ans, rebeldia : quatre mois pour “vol aggravé”. En janvier 2001 : un an de prison et trois ans d’interdiction de séjour pour trafic de stupéfiants. Un an plus tard : trois ans de prison pour “violences commises en réunion”. Le 12 octobre 2004, il comparait devant la cour d’assise de Melun : quatre ans de prison pour vol à main armée. Libération conditionnelle au printemps 2005. Le premier août de cette même année : huit ans de prison pour braquage à main armée. Cinq ans plus tard première permission : il ne reviendra pas.

Cette énumération a certainement quelque chose de monotone et de lassant. Mais dès lors qu’il s’agit d’une victime de la police fasciste et raciste aucun détail n’est de trop. Le 12 avril 2012, le téléphone sonne au 17 (numéro d’urgence de la police) : “Amine Bentounsi est devant Le Celtic, un bar de Noisy-le-Sec”. Un de ses concurrents l’a balancé. Trois policiers arrivent sur les lieux. Ils savent que l’homme, recherché depuis des années, est dangereux. **Le frère de Mlle Bentounsi sort un revolver, lance une grenade (factice mais on ne le saura que plus tard). Un policier tire. Fin de parcours pour Amine Bentounsi.**

Qui a bien pu mettre dans la tête des manifestants de samedi, qu’il avait été tué parce qu’Arabe ? **Par quelle espèce aberrante de solidarité endogamique ou ethnique n’a-t-on pas voulu voir que la police avait tué un dangereux délinquant sans s’intéresser ni de près ni de loin à “la couleur de sa peau” ?** Il demeure, on ne peut l’ignorer, que dans nos cités les cadavres d’assassinés se comptent par dizaines. Les victimes ont été abattues à la Kalachnikov qui n’est pas, que l’on sache, l’arme de dotation de la police nationale.

Quant à la manifestation elle-même, qu’en dire ? Simplement qu’elle n’avait pas pour moteur la tristesse et la compassion mais la haine. Dans son dernier livre, Emmanuel Todd avait jugé utile de dézinguer la manif du 11 janvier, celle de “Je suis Charlie”, en notant que la jeunesse de banlieue n’y était pas présente : rien que des blancs, des “catholiques zombies”. **Autant s’engouffrer dans la brèche par lui ouverte : à la manifestation de samedi pas de blancs, juste des...** Quelques “faces de craies” quand même en fin du cortège : des représentants du Parti de Gauche, d’EELV et du NPA. Les charognards ne sont jamais très regardants concernant les cadavres qu’ils convoitent.